

Comité directeur du 5 juillet 2021

Dans l'urgence avant l'évasion estivale nous avons voulu faire le point de la situation et notamment de l'état des activités de l'USFEN 37, affectées par le tunnel de la pandémie se mettre en position de préparer le redémarrage à la rentrée.

Activités des sections

Tennis – Annie Maupuis

Les féminines ont pu faire 2 rencontres sur les 5 programmées
Les hommes 1 seule rencontre

Golf : Jacquelin Ronflard

Le fonctionnement tout au long de l'année a été pratiquement normal. Ce fût le cas notamment pour les cours dispensés dans les différents golfs partenaires. La participation des joueurs aux différentes compétitions a pu être perturbée du fait des décisions nationales prises pour la pratique du golf **mais l'essentiel des calendriers Entreprise a ou sera (année civile) effectué.**

Basket, Foot, Badmington (**badminton**)

Il n'en a pas été de même pour ces activités en salle en raison de la fermeture imposée des salles de sport. En conséquence, on peut parler d'une année blanche pour ces activités. Cependant il est acté que **pour la saison 2021/22, les salles sont d'ores et déjà réservées**

Acquagym :

Même traitement avec la fermeture des piscines pendant toute la période. Mais **Jean-Pierre Barré** a relancé les pratiquants pour leur demander de faire part de leurs intentions. Selon **Françoise Guérin**, 25 réponses positives sont parvenues pour reprendre l'aquagym en Octobre. Nous allons donc maintenir le créneau horaire à la piscine du lac. Le point sera fait sur les besoins lorsque les intentions d'inscriptions auront été totalisées à la rentrée y compris sur la prise en charge de cette section.

Synthèse :

Compte tenu de la perte d'activité pour tous ceux qui avaient (**pris et**) payé leur adhésion pour cette période troublée sans pouvoir pratiquer, décision a été prise d'accorder une remise (**la gratuité de**) leur adhésion pour l'année 2021/22, prise en charge directement par l'USFEN.

Adhésions au Club Santé Séniors et USFEN

Pour certaines activités offertes par l'intermédiaire de l'USFEN, les adhérents du CSS, bénéficie d'une réduction de la cotisation à l'USFEN (33 € au lieu de 45 ?).

Les membres du Club Santé Senior qui fonctionnent avec d'autre(s) activité(s) de L'USFEN 37 devront prendre la totalité de leur adhésion avec le Club Santé Senior (adhésion au club santé senior + 30 euros + fiche d'adhésion + certificat médical)

Une difficulté apparaît lorsqu'il demandent leur adhésion à une activité portée par l'USFEN dans la mesure où le responsable de la section l'USFEN n'a pas l'information sur l'acquittement de l'adhésion au CSS. En conséquence, il est demandé que l'adhérent CCS qui demande une adhésion l'USFEN apporte la preuve de son adhésion, par un moyen ou un autre, à établir par le responsable CSS (Odile Sanchez)

Cette procédure est un peu lourde (et je doute que le CSS soit en capacité de délivrer une telle attestation). Donc je propose la mesure ci-dessus.

Préparation de la rentrée

Les responsables de section préparent et organisent les activités pour l'année à venir. Ils feront remonter les difficultés rencontrées.

Assemblée générale :

Comme habituellement on y procédera à la reddition des comptes et éventuelles élections ainsi qu'à l'examen des projets que telle ou telle section voudra bien présenter en vue de son financement.

La date en est fixée au 13 septembre à 13 h (**erreur d'horaire ?**) à la Maison des Sports.

Fabienne **TERSAC** a accepté de se charger de l'organisation des convocations par « evento » qui sera adressé à tous les adhérents connus dès le début de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, nous avons ouvert les bouteilles apportées par Gisèle.